
Médaille religieuse à l'effigie de la Vierge, dite médaille miraculeuse.

Numéro d'inventaire : 2007.00391

Auteur(s) : Edmond Pénin

Louis Poncet

Type de document : médaille

Période de création : 3e quart 19e siècle

Date de création : 1850 (vers)

Description : Médaille ovale en fer-blanc munie d'un anneau.

Mesures : hauteur : 30 mm ; largeur : 23 mm

Notes : Avers : représentation de la vierge Marie aux mains rayonnantes et écrasant de ses pieds un serpent sur le monde, entourée de l'inscription "O MARIE CONÇUE SANS PÉCHÉ PRIEZ POUR NOUS QUI AVONS RECOURS A VOUS 1830". Revers : la croix et le M de Marie, le coeur couronné d'épines de Jésus et le coeur percé d'un glaive de Marie, entourés de douze étoiles représentant les apôtres. N. B. : ce type de médaille appelé "médaille miraculeuse" a été frappé à partir de 1832 par les Soeurs de la Charité pour commémorer trois apparitions au cours desquelles la Vierge aurait précisé des points théologique à une novice. On lui prêtait une valeur apotropaïque, en particulier lors de l'épidémie de choléra de 1832. Le succès de cette médaille et de son message aboutit en 1854 à la proclamation par le pape Pie IX du dogme de l'immaculée conception.

Mots-clés : Objets commémoratifs (assiettes, médailles, bustes, plaques...)

Filière : aucune

Niveau : aucun

Autres descriptions : Langue : Français



